



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 27 décembre 2024. – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 27 décembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du propane diminuera de 1,0 cent le litre pour Irving Energy, de 0,8 cents le litre pour Superior Propane, de 0,5 cent le litre pour Avenir Energy, et ne changera pas pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 163,2 et 164,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 173,8 et 174,9 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 185,8 et 187,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 126,5 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 85,7 et 86,4 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le 3 janvier 2025.